

Persécution des auteurs de la requête l'Auguste Protection
Le 11 août 1772 – Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30, f°199

La requête l'Auguste Protection se trouve dans la base documentaire au 8 septembre 1767, avec une introduction expliquant l'affaire.

=====

Requête l'Auguste Protection.

N°105.

A l'Isle de France le 11 août 1772

Monseigneur,

Permettez-moi de vous représenter qu'il est de la plus grande importance que Sa Majesté ait la bonté de jeter les yeux, comme elle annonce qu'elle le fera, sur les persécutions exercées dans cette colonie contre plusieurs de ses habitants au sujet de la requête appelée l'Auguste Protection, et sur le procès criminel intenté sous le prétexte de cette requête.

Je me flatte de pouvoir joindre à cette lettre-ci l'inventaire des pièces qui forment ce corps de procédure.

Je crois même que le greffier n'hésitera point à me délivrer pour moi tout seul, sur l'ordre que je lui en donnerai, une expédition générale de la procédure, et en ce cas j'aurai l'honneur de vous l'adresser par *la Seine* ; mais je m'en dispenserai jusqu'à l'arrivée de M. de Ternay, s'il faut que le Conseil soit informé de l'opération du greffier, parce que cela ne servirait qu'à allumer de nouveaux feux dans la colonie, puisque, si j'en crois le bruit public, les opérations sourdes du Conseil sont pires que jamais dans ce moment.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *